

Libournais/Pays foyen

21^e Salon des vins

Saint-Romain-la-Virvée organise son 21^e Salon des vins, de la gastronomie et de l'artisanat, samedi 5, dimanche 6 et lundi 7 mai. Entrée, parking et petit train gratuits.

FAITS DIVERS

IZON

Vol de carburants

Trois dimanches successifs, les 15, 22 et 29 avril, les réservoirs des camions de la société Euralis, à Izon, ont été siphonnés dans la nuit. Or le site était placé sous vidéosurveillance, ce qui a permis aux gendarmes de retrouver l'auteur des faits, un homme de 60 ans, domicilié à Saint-André-de-Cubzac, et déjà connu pour de multiples larcins. Dimanche dernier, le sexagénaire était reparti avec 200 litres de carburant, répartis dans plusieurs bidons destinés à la revente. Interpellé mercredi, aucun stock n'a été retrouvé chez lui. Il sera convoqué par un officier de police judiciaire (COPJ) début novembre.

Vitiparty pour recruter des vignerons

LIBOURNE L'Adefa Gironde, le Pôle emploi et la MFR du Libournais organisent une demi-journée de recrutement en direct de candidats qui ont réalisé une formation de conduite et entretien du matériel, de taille, travaux de chai et travaux en vert. Elle aura lieu le 4 mai de 9 h à 12 h 30, salle des Charreaux à Libourne, comme suit : 9 h-10 h : rencontre autour d'un petit-déjeuner, présentation de la matinée, de l'organisation des entretiens, de la formation qui a été proposée aux candidats, des profils des personnes à rencontrer, des aides à l'emploi en direction des entreprises. 10 h 15 à 12 h 30 : entretiens individuels de recrutement. Pour toute information complémentaire : Pôle emploi, service employeur, 05 57 55 11 06 ; Adefa Gironde, Luc Pirot 06 07 37 32 36 ; MFR du Libournais, Céline Portaud 06 76 88 15 68.

Portes ouvertes à l'Union de producteurs

LUGON L'Union des producteurs de Lugon organise les 12 et 13 mai des portes ouvertes avec visites de ses chais et dégustations ainsi qu'un marché artisanal et gourmand, de 9 h à 18 h. Au programme : peintures sur ardoise, exposition de tableaux de sable, de fleurs, gravure sur verre, concert avec Tink Fish le dimanche à 11 h 30 et exposition de voitures anciennes ce même jour avec l'association les Passionnés du Lion de Tonnes (47). Renseignements : 05 57 55 00 88.

« SUD OUEST »

SUD OUEST LIBOURNAIS
Rédaction et publicité. 21, rue Michel-Montaigne.
Rédaction. Tél. 05 57 55 80 40.
Fax 05 57 55 80 59.
Publicité. Tél. 05 57 55 80 50.

Un site pour protéger la faune et la flore

ENVIRONNEMENT Le Syndicat intercommunal d'aménagement de la Saye, du Galostre et du Lary pilotera l'opération destinée à conserver différentes espèces



La vallée de la Saye et du Meudon, qui se déroule de Saint-Savin à Galgon, est classée Natura 2000 depuis 2006. PHOTOS JEAN GAURY

Créé et proposé par l'État en février 2006, le site Natura 2000 « Vallée de la Saye et du Meudon » va passer dans une phase active dans les semaines à venir. Ce nouveau site qui se rajoute à ceux déjà existants en Nord-Libournais et Blayais (marais de Braud-et-Saint-Louis, carrières de Villegouge, vallée de l'Isle, vallée du Lary et du Palais, vallée de la Dronne et vallée du Moron).

L'État, qui cherchait un opérateur local pour gérer ce site, a sollicité le Syndicat intercommunal d'aménagement de la Saye, du Galostre et du Lary. « Nous nous sommes portés volontaires après accord des délégués de notre syndicat pour être opérateur de ce site. Dans le cas contraire, c'est l'État qui prenait directement cette gestion.

Ce choix, qui a été officialisé par le préfet le 21 octobre 2011, nous

« Il s'agira de préserver des espèces végétales en période de reproduction, d'insectes et d'oiseaux »

permettra d'avoir une gestion plus fine du site en collaboration avec les acteurs. De par les activités du syndicat, nous connaissons bien en effet le terrain et nous savons quelles en sont les attentes », souligne Guy Valleau président du Syndicat et Baptiste Londeix technicien rivières.

C'est donc le Syndicat qui va assurer la présidence du comité de pilotage qui va être constitué prochainement et auquel seront conviés tous les représentants des collectivités territoriales (CdC,

Chambre d'agriculture, Fédérations de pêcheurs et chasseurs, maires, etc.). Un bureau d'étude vient d'être choisi après appel d'offres. Il s'agit du bureau Rivières environnement qui a remporté le marché (74 500 euros, financés à 100 % par des subventions de l'État, de l'Europe et de l'Agence de l'eau).

« Rien ne sera imposé »

Ce bureau d'étude, aidé par le comité de pilotage, va travailler sur le terrain durant deux années afin d'établir un document d'objectif (Docob) qui définira les orientations de gestion, leurs modalités de mise en œuvre et les moyens financiers prévisionnels pour maintenir les milieux naturels et les espèces, dits « d'intérêt communautaire », en bon état de conservation.

Ce nouveau site suscite d'ores et déjà des interrogations parmi les

agriculteurs et les propriétaires concernés, qui voient d'un mauvais œil de nouvelles contraintes environnementales.

Guy Valleau tient cependant à les rassurer : « Il ne s'agit qu'une démarche volontaire de la part des propriétaires. Rien ne leur sera imposé, affirme-t-il. Par contre, des outils et des aides financières seront mis à disposition de ceux qui voudraient modifier certaines pratiques culturales ».

Il s'agira par exemple de préserver des espèces végétales en période de reproductions d'insectes et d'oiseaux, et de conserver une flore et faune menacées. À ce sujet, une première réunion publique pour tous les acteurs concernés se déroulera en présence du Syndicat et du bureau d'étude, le 15 mai à 18 h 30 à la salle des fêtes de Marcenais.

Jean Gaury

Ce qu'il faut savoir sur Natura 2000



Carte site Natura 2000. PHOTO REPRODUCTION SIA LARY GALOSTRE SAYE

CARTOGRAPHIE Le site sera étendu à tous les affluents de la Saye sur une distance de 40 kilomètres

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et de leurs habitats.

La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales,

culturelles et régionales dans une logique de développement durable.

Le site de la vallée de la Saye et du Meudon sera étendu à tous les affluents de la Saye sur une distance de 40 kilomètres, en amont depuis son entrée en Gironde sur la commune de Saint-Yzan-de-Soudiac, jusqu'à sa confluence avec l'Isle à Savignac-de-l'Isle. La zone Natura 2000 concerne une largeur de 0 à 100 mètres maximum de part et d'autre des berges de la rivière. 16 communes sont concernées pour une surface de 2 761 hectares.

Le Syndicat d'aménagement de

la Saye, du Galostre et du Lary, œuvre depuis plusieurs années au nettoyage et à l'aménagement des berges des trois rivières et de leurs affluents. 25 communes y adhèrent (26 au 1^{er} janvier 2013) sur les cantons de Guitres, Fronsac et Saint-Savin-de-Blaye, toutes situées sur les bassins versants.

Il est géré par un comité syndical constitué de deux délégués élus par commune, président Guy Valleau, son siège est à la mairie de Galgon.

Contact : Baptiste Londeix, tél. 06 74 30 58 75 ou 05 57 25 36 28.